



Le Mussigeois

N°184 - JUIN 2016

Plus d'informations de MUSSIG : Connectez-vous sur le site internet

www.mussig.fr .

Manifestations du mois

le 05 : Inter société	APP
les 11 et 12 WE Moto	Moto Club
le 15 : Audition Musique	EMIR
le 18 : Marche Gourmande	ASM
le 24 : Bus Plasma	ADSB
le 24 : Assemblée Générale	Unter'm Baum
le 26 : Café-tour	LOSSER Bruno



Mariage

Le 03 juin 2015 M. BAPTIST Jérôme prendra pour épouse Mlle KELLER Marie.

Le couple est domicilié au 12 rue de la Forêt.

NAISSANCE

LUCIE est née le 22 avril à Colmar. Elle fait la joie de son grand frère Arthur et de ses parents Yann GERARD et Stéphanie BAUFRETON domiciliés au 7 rue de Hessenheim.

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents !

APP

PORTES OUVERTES A LA GRAVIERE

L'APP de Mussig organise entre membres un ENDURO DE PECHE du samedi 2 au dimanche 3 juillet 2016.

A cette occasion une opération « portes ouvertes », pour les habitants de Mussig, aura lieu à la gravière le samedi et dimanche à partir de 10h30 avec démonstration et explication de différentes techniques de pêche.

Une petite restauration et une buvette seront assurées sur place.

Venez nombreux profiter d'un moment de détente en plein air.

8ème BIKE-WEEK organisé par LES MMM'67 :



Mussig Motors Maniacs'67

Les 11 et 12 juin 2016

à l'étang de pêche de Mussig !

Animation DJ, balade samedi à 16h et dimanche à 10h30,

Démo trial samedi après-midi, expo, tatoo, concert, bourse de pièces dimanche, show, tombola, ... Buvette et restauration sur place

Dimanche midi : menu

Entrée gratuite, ambiance assurée. Venez nombreux !

RESPECT DES ABORDS DE LA SALLEDES FETES

- Il est formellement interdit de traverser la pelouse des abords de la salle des fêtes, avec tout moyen motorisé.

- Des jeunes ont été pris sur le fait sur le toit de la salle des fêtes; Cet acte est strictement interdit pour des raisons de sécurité. Toute dégradation sera imputée au contrevenant.

- Si jamais un objet se retrouvait sur la toiture, prière d'en informer la Mairie qui se chargera de vous récupérer l'objet égaré.

AG de l'association Unter'm Baum le 24 juin 2016 à 20h

L'association Unter'm Baum tiendra son **Assemblée Générale le vendredi 24 juin 2016 à 20h à la Maison des Associations.**

Ce sera notamment l'occasion de revenir sur les activités de l'année écoulée, mais aussi de débattre sur le programme 2016 - 2017.

ATTENTION --- VIGILENCE !!

Nous vous informons de la possibilité de vols au préjudice des particuliers commis par des individus se faisant passer pour de faux agents des eaux ou policiers.

Scénario possible :

- Une personne se disant agent des eaux se présente au domicile d'un particulier (vérification compteur ou possibilité de fuites d'eau par exemple) Peu après son arrivée, deux personnes se présentant comme policiers arrivent sur place et interpellent l'agent des eaux. Ils disent aux victimes qu'ils pistaient l'individu et que ce dernier est connu pour cambriolages. L'un des "policiers" va demander à la victime la permission de faire le tour de la maison pour "vérifier" des traces de vol possibles pendant que le deuxième "policier" retient le particulier en lui posant diverses questions....

Bien entendu, le premier "policier" va pouvoir tranquillement faire le tour de la maison et dérober des valeurs (La victime aura peut-être même indiqué à ces malfaiteurs les endroits où elle place son argent) D'autres manière d'opérer sont bien entendu possibles.

Nous vous remercions par conséquent de sensibiliser vos administrés le plus largement possible (bulletins municipaux notamment...) Nous appelons votre attention sur le fait que la police intervient rarement sur le secteur de vos communes qui est de la compétence de la gendarmerie (personnel militaire en uniforme et en armes). Quant aux agents de diverses administrations ou production de services, ils sont normalement porteurs de signes distinctifs de leur profession et de cartes professionnelles.

En cas de doute, il convient d'interdire l'accès au domicile et de téléphoner sans tarder à la gendarmerie en faisant le "17".

Merci de signaler également en cas de personnes ou véhicules suspects circulant ou faisant du porte à porte.

SUPPRESSION DES SACS PLASTIQUES A USAGE UNIQUE

Au 1^{er} juillet 2016, les sacs plastiques à usage unique seront interdits car ils sont particulièrement néfastes pour notre environnement.

Le SMICTOM d'Alsace Centrale et ses partenaires se sont associés aux acteurs locaux de l'économie circulaire, sociale et solidaire pour proposer une alternative originale. 5000 sacs ont été fabriqués à partir de t-shirts issus du cycle de recyclage du territoire. Vous pouvez vous procurer un de ces sacs 100 % locaux, 100 % responsables, sur simple demande sur le site internet

Pourquoi supprimer les sacs en plastique à usage unique ?



Le pédicure sera à la maison des Associations de Mussig le mardi 05 juillet 2016. Réservation au 06.37.61.55.44

Collecte vieux papiers les 07 et 08 juin parking salle des fêtes.

ESSAI SIRENE Tous les 1^{ers} mercredis du mois à 12h00.

